

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX
PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2025

Présents : Georges CAGNIN, Pierre GERBELOT, Gérard GOURJUX, Gilles LACROIX, Alain ROCHE, Bénédicte PHILIPPE, William BARBOTIN, Élise SAUNIER, Marc CURTILLAT

Excusés : Jean-Pierre COTTAREL, Christine VALETTE, Jessica HOARAU, Patrice HOARAU (pouvoir à G. Gourjux), Yves GENIX (pouvoir à M. Curtillat), Anthony GOJON (pouvoir à B. Philippe)

Secrétaire de séance : Marc CURTILLAT

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 19h10.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 16/06/2025.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Maire :

- ✓ L'association Champagneux Randonnée organisatrice du téléthon le 6 décembre prochain, tiendra une réunion d'organisation le 21 octobre à 19 heures dans la salle des jeunes ; toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
- ✓ La citerne incendie de Duisse a été victime d'un acte de vandalisme pendant l'été qui a causé le percement de celle-ci, la rendant inutilisable. Le sinistre a été déclaré à l'assurance qui va prendre en charge l'achat d'une nouvelle citerne (moins la franchise d'environ 900€). M. le Maire indique qu'une étude a été réalisée pour profiter du changement de cette réserve d'eau pour effectuer quelques travaux autour (mur de soutènement, drainage, élargissement de la zone ...). Le devis du prestataire qui a été consulté s'élève à 35 000€. Ce devis, que les élus s'entendent pour ne pas être accepté en l'état, va être revu en détail afin de déterminer ce qui doit être réalisé ou pas.
Mme Bénédicte Philippe en profite pour relayer les doléances d'habitants de Duisse au sujet des moustiques proliférant sur la masse d'eau stagnant sur la cuve percée. M. le Maire indique que tout est mis en œuvre pour procéder au remplacement au plus vite.
D'autre part, M. le Maire informe que l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication), organisme en charge de la démoustication sur notre territoire, entreprend un programme de démoustication sur Leschaux à compter du 26 septembre.
- ✓ Les différents épisodes de sécheresse / canicules que nous subissons depuis quelques années, amènent les collectivités à s'interroger sur le futur des ressources en eau. Le SIAGA qui est en charge des études sur ce sujet organise une réunion à destination des élus le 7 novembre prochain. M. le Maire propose aux élus présents d'y participer.
- ✓ La carrières MBTP propose un nouveau service de déchetterie professionnelle permettant aux professionnels de prendre gratuitement en charge leurs déchets issus du bâtiment, correctement triés (bois de construction, plâtre, plastiques rigides, PVC, laine de verre, tuiles etc...).
- ✓ L'association Champagneux Randonnée transmet ses remerciements au Conseil Municipal pour la subvention annuelle qui lui a été versée.

- ✓ Le bureau de France Services organise des journées portes ouvertes du 6 au 14 octobre prochains afin de permettre à tous de découvrir l'ensemble des services et prestations proposées.
- ✓ Lundi 22 septembre en soirée, s'est produit un nouvel accident au niveau du feu tricolore le long de la RD 1516. Un automobiliste a fait un malaise et a percuté le mobilier urbain. En attendant le passage des experts désignés par les assurances, la zone sera sécurisée au mieux afin de libérer le passage tout en laissant les dégâts le plus apparent possible pour les experts.
- ✓ La rentrée scolaire s'est bien passée même si à Grésin, une fuite d'eau au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment a conduit à la chute de quelques dalles du faux plafond dans une salle de classe. L'incident n'a heureusement fait aucun blessé et tous les adultes présents ont géré la situation avec beaucoup de professionnalisme. Le Syndicat scolaire a procédé aux travaux de réparation immédiatement et après avis du SDIS et de l'éducation nationale, les enfants ont pu réintégrer leur classe quelques jours après.
- ✓ Le service de la sécurité routière de la Préfecture nous prête pour un trimestre un radar pédagogique. L'endroit exact d'implantation n'est pas encore déterminé mais, vu le nombre de sinistres, il est fort probable qu'il soit placé sur la RD avant le feu en venant de La Balme.
- ✓ A compter du 1^{er} janvier 2026, les collectivités territoriales auront l'obligation de proposer une complémentaire santé (mutuelle) aux agents comme c'est déjà le cas depuis plusieurs années dans le secteur privé. Le CDG a procédé à un appel d'offres et la MNT a été retenue. Les collectivités doivent indiquer leur intention d'adhérer à la convention avec le CDG et se prononcer sur la participation de la collectivité sur le montant de la l'adhésion des agents. M. le Maire rappelle qu'en 2014, une précédente décision du conseil municipal avait fixé à 35€ le montant de la participation. Un tour de table est effectué pour recueillir l'avis des élus présents et l'assemblée se prononce favorablement à l'adhésion auprès de la mutuelle MNT et approuve à l'unanimité le montant de 35€ comme participation de la commune. La déclaration d'intention va donc être envoyée au CDG et l'avis du Comité Social Technique va être sollicité sur la délibération portant détermination du montant de la participation communale aux cotisations des agents.

3- Point sur les commissions :

- ✓ Travaux :
 - La réfection de la rue du Centre est terminée. Les travaux rue Gilbert Fiorio devraient débuter fin octobre, début novembre.
 - Le panneau lumineux à l'entrée de la commune côté St Genix dysfonctionne par moment. La batterie doit être changée.
 - Une réunion de chantier a lieu le 25 septembre avec Enedis pour l'enfouissement de la ligne HT.
- ✓ PLU
 - Les dernières remarques issues de l'enquête publique sont en cours d'arbitrage, une réunion de travail du conseil municipal va être organisée prochainement pour arrêter ces derniers arbitrages. La date du 27 octobre est proposée (à confirmer selon l'avancement des réponses aux remarques).

4- Délibérations :

- ✓ Décision modificative :

Des mouvements de crédits sont nécessaires afin de pourvoir encaisser d'une part les sommes refacturées au SIEGA dans le cadre de l'enquête publique pour le zonage d'assainissement et d'autre part payer les études de sols nécessaires à la vente du terrain du Rieu. M le Maire propose les mouvements suivants :

	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6288 Services extérieurs	4 988,89€			
D-023 Virement à la section Investissement		4 988,89€		
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 988,89€	4 988,89€	-	-
INVESTISSEMENT				
D-203 Frais d'études		1 055,00 €		
D-4581 Opérations sous mandat		3 933,89 €		
R-021 Virement de la section Fonctionnement				4 988,89€
R-1641 Emprunt en Euros			3 933,89 €	
R-4582 Opérations sous mandat				3 933,89 €
TOTAL INVESTISSEMENT	-	4 988,89€	3 933,89 €	8 922,78 €
TOTAL GENERAL	4 988,89€		4 988,89€	

Vote → POUR : 9 + 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

✓ Adhésion au contrat d'assurance groupe du CDG pour la couverture des risques statutaires

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établissements publics de la Savoie pour la période 2026-2029, le CDG a lancé un marché public. L'offre retenue est celle du groupement d'entreprises constitué des sociétés DIOT SIACI / GROUPAMA.

M. Le Maire soumet l'adhésion au vote de l'assemblée.

Vote → POUR : 9 + 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

✓ Avenant n°1 à la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols

Lors du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025, le conseil communautaire de la CCVG a accepté de revoir le principe de facturation des coûts du service d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. Depuis 2018, les communes prennent en charge une part variable correspondant au nombre de dossiers et actes instruits multipliés par un forfait de 35€ ou 100€ par type d'acte.

Par délibération du 25 mars 2025, le conseil communautaire de la CCVG a décidé que le reste à charge du service mutualisé sera entièrement supporté par les communes selon la règle du prorata habitant.

M. le Maire invite les élus à se prononcer sur l'avenant modifiant les conditions financières du service d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

Vote → POUR : 9 + 3 pouvoirs

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

✓ Financement de la lutte contre le frelon asiatique

Par délibération du 26 mars 2024, le conseil communautaire de la CCVG a acté la simplification du financement de la lutte contre le frelon asiatique au travers d'une convention avec le GDS des Savoie et une refacturation ultérieure aux communes membres au prorata habitant.
M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette refacturation.

Vote → POUR : 9 + 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

✓ Enfouissement de réseaux

M. le Maire indique que dans le cadre des travaux d'enfouissement de la ligne haute tension depuis le transformateur au-dessus de l'église jusqu'au chemin des sources, une réflexion s'est tenue avec le SDES sur l'opportunité d'enfouir les réseaux basse tension, telecom et autres en même temps.
Le devis se monte à plus de 147 000 € dont environ 60% seraient pris en charge par le SDES.
Les membres présents s'interrogent sur l'utilité de tels travaux et M. le Maire soumet la question au vote.

Vote → POUR : 0 CONTRE : 9 + 3 pouvoirs ABSTENTION : 0

✓ Obligation de déposer une DP pour l'édification de clôture

La loi ALUR de 2014 a réformé les obligations en matière d'urbanisme et afin de permettre au règlement de notre PLU de rester en conformité avec la loi, une décision du conseil municipal est nécessaire afin que l'édification de clôtures soient soumises à l'obligation de déposer une demande préalable de travaux (DP).

Vote → POUR : 9 + 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

✓ Modification du tableau des emplois

M. le Maire informe l'assemblée qu'en vue du renouvellement du contrat d'un agent et afin de pouvoir lui proposer un poste en adéquation avec la reprise de ses services antérieurs (ancienneté acquise), il est nécessaire de modifier le tableau des emplois afin de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.

Cadre d'emploi Filière administrative	Situation actuelle	Situation future
Adjoint administratif territorial	1	1
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	0	1
Rédacteur	1	1
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	1

Vote → POUR : 9 + 3 pouvoirs CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5- Points divers :

- ✓ La commission du CCAS s'est réunie afin de commencer à préparer les colis des anciens, le principe des colis composés par la commission avec des produits locaux étant retenu. M. le Maire invite d'ores et déjà les élus volontaires à réserver leurs journées des 19 – 20 et 21 décembre pour la répartition et distribution des colis.
- ✓ M. Alain Roche souligne que la signalisation sur la commune est vieillissante et/ou absente dans certains endroits. M. le Maire informe l'assemblée qu'un travail est mené actuellement avec M. William Barbotin sur ce sujet et que ce travail conduira à la mise à jour des arrêtés de circulation et à la restauration de la signalisation.

Hors séance, M. le Maire indique que la bibliothèque organise une bourse aux livres au profit du téléthon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h05

Le Maire,
Georges CAGNIN



Le secrétaire de séance,
Marc CURTILLAT

